

Sujets corrigés 3^e - NOUVEAU BREVET 2026

≥ de 30 lignes – 18 points

Sujet sur les territoires ultramarins et leurs spécificités

Dans un développement construit d'au moins 30 lignes, vous expliquerez les spécificités des territoires ultramarins français. Vous montrerez que ces territoires présentent trois grands types de spécificités : géographiques, économiques et sociales.

Mots proposés pour vous aider : outre-mer - DROM / COM – Éloignement – Insularité - Contraintes naturelles - Inégalités

Version Brevet – 30 lignes minimum (modèle de référence pour tous les élèves). Ce corrigé correspond à environ 45 à 55 lignes manuscrites soit bien au-dessus des 30 lignes minimum.

La France possède des territoires situés hors de l'Europe, appelés territoires ultramarins, qui regroupent principalement les DROM et des COM. Ces territoires font partie intégrante de la France mais présentent des caractéristiques spécifiques. Ils connaissent des difficultés de développement liées à leur situation géographique et à leur organisation.

Il s'agit donc de comprendre quelles sont les spécificités des territoires ultramarins français. Nous verrons qu'elles sont géographiques, économiques et sociales.

Les territoires ultramarins présentent d'abord des spécificités géographiques. Ils sont très éloignés de la métropole : La Réunion est située à environ 9 000 km de Paris et la Guyane à plus de 7 000 km. Beaucoup de DROM sont aussi insulaires, comme la Guadeloupe ou la Martinique, ce qui limite l'espace disponible. Ces territoires sont soumis à de fortes contraintes naturelles. Les Antilles sont exposées aux cyclones, La Réunion au volcanisme, et la Guyane à une forêt équatoriale dense qui rend les déplacements difficiles. Ces contraintes compliquent les aménagements et augmentent les risques pour les populations.

Les territoires ultramarins connaissent aussi des spécificités économiques. L'éloignement entraîne des coûts de transport élevés, ce qui explique un coût de la vie plus important qu'en métropole. Les économies locales sont souvent peu diversifiées et reposent sur le tourisme, l'agriculture ou les services. Le développement industriel est limité, notamment en Guadeloupe ou en Martinique. Les infrastructures sont coûteuses à construire, par exemple les routes en montagne à La Réunion ou les réseaux de

Introduction

1^{er} Paragraphe

2^e Paragraphe



transport en Guyane. Ces difficultés économiques expliquent les écarts de développement avec la métropole.

Enfin, les territoires ultramarins présentent de fortes spécificités sociales. Le chômage y est beaucoup plus élevé qu'en métropole : il dépasse 20 % à La Réunion et atteint environ 30 % à Mayotte, contre environ 7 % en métropole. Cette situation touche particulièrement les jeunes. La pauvreté est importante, notamment en Guyane et à Mayotte, où une partie de la population vit dans des conditions précaires. L'accès aux services publics, à la formation, à la santé et au logement est parfois difficile, surtout dans les espaces isolés comme l'intérieur de la Guyane. Ces inégalités sociales expliquent la nécessité de politiques publiques adaptées.

Ainsi, les territoires ultramarins français se caractérisent par des spécificités géographiques, économiques et sociales fortes. Ces contraintes expliquent leurs difficultés de développement. Toutefois, ces territoires possèdent aussi des atouts majeurs. Grâce à eux, la France dispose de la deuxième zone économique exclusive mondiale, ce qui renforce sa puissance maritime et stratégique.



Version simplifiée (≈ 20 lignes) – Pour élèves en difficulté, remédiation.

La France possède des territoires situés hors de l'Europe, appelés territoires ultramarins, qui regroupent principalement les DROM. Ces territoires présentent des caractéristiques spécifiques. Il s'agit donc de comprendre quelles sont les spécificités des territoires ultramarins français.

Les territoires ultramarins présentent d'abord des spécificités géographiques. Ils sont très éloignés de la métropole, comme La Réunion située à environ 9 000 km de Paris. Beaucoup sont insulaires, comme la Guadeloupe ou la Martinique. Ils sont exposés à de fortes contraintes naturelles : cyclones aux Antilles, volcanisme à La Réunion, forêt dense en Guyane. Ces contraintes compliquent l'aménagement.

Ils connaissent aussi des spécificités économiques. L'éloignement entraîne des coûts de transport élevés et un coût de la vie supérieur à celui de la métropole. Les économies sont peu diversifiées et reposent souvent sur le tourisme ou l'agriculture. Les infrastructures sont coûteuses à construire, notamment en Guyane ou à La Réunion.

Enfin, les territoires ultramarins présentent des spécificités sociales. Le chômage est très élevé, dépassant 20 % à La Réunion et 30 % à Mayotte. La pauvreté est importante et l'accès aux services publics peut être difficile dans les espaces isolés.

Ainsi, les territoires ultramarins cumulent des contraintes importantes, mais ils constituent aussi un atout majeur pour la France grâce à leur zone économique exclusive, qui renforce sa puissance maritime.

Version débutant (≈ 10 lignes) – Pour élèves en difficulté, allophones, SEGPA, ULIS, ou primo-arrivants.

La France possède des territoires hors de l'Europe.
Ce sont les territoires ultramarins.
Ils comprennent les DROM.

Ces territoires sont très éloignés de la métropole.
Beaucoup sont des îles.
Ils connaissent des risques naturels importants.

Le coût de la vie est élevé.

Le chômage est très important.
Les conditions de vie sont parfois difficiles.

Ces territoires donnent à la France une grande zone maritime.



Version dyslexique “Aide à la rédaction”

 **Conseils pour les élèves DYS, TDAH, fatigables ou ayant besoin d'un repérage visuel**

Conseils de travail pour les élèves DYS

- **Lis lentement, phrase par phrase.**
- **Lis une partie à la fois.**
- **Tu peux surligner les mots importants.**
- **Résume chaque partie en une phrase simple dans ton cahier.**

 **Spécificités géographiques**

 **Spécificités économiques**

 **Spécificités sociales**

Conseils de rédaction DYS

- **phrases courtes**
- **vocabulaire simple**
- **répétitions autorisées**
- **idées dans l'ordre**

● Introduction

La France possède des territoires hors de l'Europe.

Ce sont les territoires ultramarins.

Ils regroupent surtout les **DROM**.

Ces territoires font partie de la France.

Ils présentent des caractéristiques particulières.

● 1. Les spécificités géographiques

Les territoires ultramarins sont très éloignés de la métropole.

La Réunion est à environ **9 000 km de Paris**.

La Guyane est à plus de **7 000 km**.

Beaucoup de territoires sont des îles.

Par exemple la Guadeloupe et la Martinique.

Ces territoires connaissent de **fortes contraintes naturelles**.

Aux Antilles, il y a des **cyclones**.

À La Réunion, il y a du **volcanisme**.

En Guyane, la **forêt dense** rend les déplacements difficiles.

Ces contraintes compliquent les aménagements.

● 2. Les spécificités économiques

L'éloignement augmente les **coûts de transport**.

Le **coût de la vie** est plus élevé qu'en métropole.

Les économies locales sont peu diversifiées.

Elles reposent souvent sur le **tourisme** et l'agriculture.

Le développement industriel est limité.

Les infrastructures sont coûteuses à construire.

Par exemple les routes en montagne à La Réunion.

Ou les réseaux de transport en Guyane.

● 3. Les spécificités sociales

Le **chômage** est très élevé dans les territoires ultramarins.

Il dépasse **20 %** à **La Réunion**.

Il atteint environ **30 %** à **Mayotte**.

La **pauvreté** est importante.

Elle touche surtout la Guyane et Mayotte.

L'accès aux **services publics** est parfois difficile.

C'est le cas dans les espaces isolés.

Par exemple à l'intérieur de la Guyane.

Ces inégalités compliquent la vie quotidienne.

● Conclusion

Les territoires ultramarins présentent de fortes contraintes.

Ces contraintes sont géographiques, économiques et sociales.

Elles expliquent les difficultés de développement.

Mais ces territoires ont aussi des **atouts importants**.

Ils donnent à la France une **grande zone économique exclusive**.

Cela renforce la puissance maritime de la France.